

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mercredi 9 septembre 2020 à 20h sous la présidence de monsieur Jean-Guy CHERION Maire, le Conseil Municipal s'est réuni au Centre d'Animation Culturelle.

Présents : Messieurs BACOURT, CHERION, CURTON, DENIS, DESVAUX, FERREIRA, GUEULLET, REMMEAU, mesdames DELRIEU, DERVIN, EDELIN, LAUDET-MARTINET, MARCHAND, MAYET, SANVOISIN.

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1) Révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire présente l'intérêt pour la commune de reconsidérer le contenu du plan local d'urbanisme datant du 11 mai 2011. En vue de favoriser le renouvellement du bourg et préserver la qualité architecturale et l'environnement, il importe que la commune réfléchisse sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il apparaît nécessaire de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de réviser le Plan Local d'Urbanisme, et crée une commission M. Jean-Guy CHERION, Maire, président, Mme Sylvie EDELIN membre, M. Pascal FERREIRA membre Mme Valérie DERVIN, membre, M Jean-Pierre DESVAUX membre, M Daniel GUEULLET, membres chargés du suivi de l'étude du plan local d'urbanisme. Cette commission va se réunir très rapidement.

2) Revitalisation du Centre-Bourg

La commune reste toujours engagée sur ce projet, mais le Maire après rencontre avec le Président de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, Jean-Marc DUMONT propose que le montage financier soit porté par cette dernière. De ce fait la municipalité annule les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Etat.

3) Achat Broyeur de Haie

Suite à une consultation pour l'achat d'un broyeur de haie, 7 entreprises ont répondu : Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de l'entreprise AGRIMAT la mieux-disante pour un coût de 31 000 € HT avec un broyeur de haie DEXTRA M49 avec bras articulé et avancé. La proposition inclue la révision des 50 h. La société propose la reprise du broyeur de haie rousseau Théa 500 pour un coût de 6 500 €. Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention de solidarité départementale ainsi que le FIPHFP.

4) Achat parcelles B 424 et 425

Monsieur le Maire rappelle les difficultés de stationnement à proximité du cimetière communal rue des Vignes. Monsieur et Madame DESCHAMPS souhaite vendre les parcelles B 524 et B 525 à proximité du cimetière d'une superficie totale de 310 m² pour un coût total de 2 000 €. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'achat de ces 2 parcelles qui se réalisera par acte administratif. Les frais de géomètres seront à charge de la commune.

5) Rentrée scolaire

Pour cette rentrée 96 enfants répartis sur 5 classes fréquentent les écoles maternelles et primaires.

Au niveau de l'Accueil de Loisirs, pour faire suite à un arrêt maladie, Madame Pauline VERY est recrutée du 10 septembre au 7 octobre pour un contrat de 30 heures hebdomadaires.

Au niveau du ramassage scolaire, des problèmes d'horaires sont signalés, une remontée sera faite au niveau du Conseil Départemental.

6) Logement rue des Ecoles

Le logement est de nouveau disponible à compter des vacances de la Toussaint. Pour rappel il s'agit d'un logement sans terrain avec 3 chambres pour 524 €.

7) Associations

Un protocole de reprise a été adressé aux associations dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. La salle des Aînés ainsi que le Club House restent fermés. Des solutions ont été proposées pour permettre à l'ensemble des associations de reprendre dans les meilleures conditions. Une réunion sera prochainement fixée pour élaborer le calendrier annuel des festivités dans la mesure du possible.

8) Environnement

Des réflexions sont en cours toujours pour l'entretien du cimetière mais aussi sur l'enherbement de certains trottoirs ou des essais pourraient être mis en place.

9) Syndicats

Sylvie EDELIN entre au bureau du SICTOM Nord Allier, Jean-Pierre DESVAUX au bureau du SIVOM Nord Allier et Daniel GUEULLET au bureau du Syndicat de voirie d'Ygrande.

Fin de séance 22h